



**PRÉFET
DE LA VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DIRECTION DÉPARTEMENTALE
DES TERRITOIRES DE LA VIENNE**

Poitiers, le **22 FEV. 2021**

Service Habitat
Urbanisme et Territoires

Le Directeur Départemental des Territoires

à

Madame la Préfète de la Vienne

**DCPPAT – Bureau de l'environnement
à l'attention de Mme Jacques**

Objet : Parc photovoltaïque de Dangé Saint Romain « Les Varennes du Moulin à vent »

Réf : PC n°086 192 20 A0002

Une demande de permis de construire a été déposée le 19 mai 2020 en mairie de Dangé Saint Romain par SARL EREA INGENIERIE pour la construction d'un parc photovoltaïque.

Cette demande vous est adressée en vue de l'organisation de l'enquête publique en application des articles L 123-1 et suivants du code de l'environnement.

Le Directeur Départemental des Territoires

Éric SIGALAS

